

**2012/4557 - Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'Association Collectif des Associations de Développement en Rhône-Alpes (CADR) pour soutenir les activités économiques liées aux échanges solidaires - Approbation d'une convention** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 18/06/2012, p. 1473)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

**Mme RIVOIRE Françoise**, rapporteur : Avis favorable sur ces deux dossiers concernant d'une part, l'Eau de Robec qui est une épicerie sociale sur le 1<sup>er</sup> arrondissement qui fait un travail remarquable et d'autre part le CADR pour soutenir un tourisme plus responsable.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mes rapports. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)